

# Le dispositif territorial sud au cœur des débats

**F**ranck Bacquet ouvrait vendredi, au centre équestre de Puygiron, les portes de la structure qu'il dirige. Ce fut une journée riche en informations et échanges sur la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.

Plus de 50 participants étaient là pour découvrir les lieux, entendre parler des missions de prévention spécialisée pour prévenir les situations de rupture et ou d'exclusion, de l'accueil de jour éducatif qui intervient dans le cadre des mesures de protection judiciaire, administrative ou pénale, de séjours de ruptures, ouverts à des jeunes qui relèvent de la protection de l'enfance et ont besoin d'être éloignés de leur milieu d'origine.

Venus aussi pour mieux ap-

préhender les actions développées autour de l'enfance et l'adolescence ; qu'il s'agisse des chantiers éducatifs mesures d'accompagnement socio-éducatif avec pour objectif d'amener les jeunes à s'inscrire dans une dynamique d'insertion socioprofessionnelle, d'actions pour les aider à devenir les acteurs de leur avenir. L'heure était à l'échange pendant toute la journée.

Autant de situations dans lesquelles La Sauvegarde 26 intervient avec ses éducateurs spécialisés, des associations telles que XP2i, l'association A.C.J. (Amis et Cavaliers du Jabron) qui apportent leur concours soit pour proposer une activité professionnelle ou une mise en situation réelle de travail pour de

jeunes adultes, soit pour permettre à des jeunes en difficulté sociale la pratique d'une équitation adaptée avec médiation animale.

Nadia Zeghmar, directrice générale de la Sauvegarde remerciait Bernard Roudil, sous-préfet de Nyons, Bruno Almorric, 1er Vice-président de Montélimar Agglo, Alain Silve, président du club F.A.C.E. 2607 (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et Christian Acloque coprésident du Collectif Emploi Solidarité, de leur participation à cette tribune autour de laquelle chaque acteur allait pouvoir s'exprimer sur la vision du développement social des territoires, la concertation nécessaire entre les différents acteurs, s'interroger sur l'implication de chacun



Nadia Zeghmar et Bernard Roudil.

pour que le territoire constitue un espace créateur et réfléchir à la question : La protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'insertion par l'activité économique et la réinsertion des détenus font-ils partie inté-

grante de la réflexion sur le développement social et local ?

Protéger, aider et éduquer les jeunes en difficultés, mais pour cela il faut des moyens et être force de proposition.

MPX

LTRA26SL1042

Dauphine Liégeois 16/05/2016